

Mouvement 2019
Priorités « manuelles »

Je suis	Je demande	Code utilisé
Directeur faisant fonction (le poste de direction était vacant au mouvement 2018).	Le poste de directeur que j'occupe actuellement à titre pro.	1
Directeur et il y a une ouverture ou une fermeture dans mon école.	Le maintien sur mon poste de directeur.	1
Enseignant ou directeur et il y a une fusion de mon école avec une autre école.	Le poste que j'occupe actuellement dans l'école fusionnée.	1
Stagiaire CAPPEI.	Le maintien sur mon poste spécialisé.	1
Enseignant dans un RPI qui devient RPC.	La même nature de support que j'occupe actuellement dans le RPC.	1
	Une autre nature de support dans le RPC.	4
Directeur d'un RPI qui devient RPC à la rentrée et j'ai le plus d'ancienneté en qualité de directeur dans un des RPI concernés.	Le poste de directeur du RPC.	1
Directeur d'un RPI qui devient RPC à la rentrée mais je n'ai pas le plus d'ancienneté en qualité de directeur dans un des RPI concernés.	Un poste d'adjoint dans le RPC.	1
Chargé de classe unique dans un RPI qui devient RPC.		
Enseignant affecté à titre définitif et mon poste est transféré.	Le poste transféré dans une autre école.	2
Enseignant affecté à titre définitif et mon poste est transformé.	Le poste transformé.	2 (à condition de détenir les éventuels pré-requis)
Enseignant.	Un poste à profil pour lequel j'ai participé à une commission d'entretien et obtenu un avis favorable.	2 à 9 selon le rang de classement
Enseignant en SEGPA dont le poste ferme.	Le maintien sur mon poste de SEGPA.	2
	Tout poste d'enseignant de SEGPA.	3
Enseignant dont le poste ferme mais pas le dernier arrivé dans l'école ou le RPI.	Le poste libéré par le dernier arrivé dans l'école ou le RPI.	3
Educateur d'internat dont le poste ferme ou va fermer à terme	un poste d'enseignant spé dans le même EREA	4
	un poste d'enseignant spé dans la même option que le titre détenu	5
	un poste d'enseignant spé dans une option différente que le titre détenu	6
Enseignant en mesure de carte scolaire, dernier arrivé dans	Le maintien dans l'école ou le RPI.	4

Je suis	Je demande	Code utilisé
l'école ou le RPI.	Un poste d'ECEL, ECMA ou BD dans la même commune.	6
MSUP ou enseignant affecté sur un CP dédoublé en 2018/19.	Un poste d'adjoint élémentaire dans l'école ou j'exerce en qualité de MSUP ou sur le CP dédoublé.	5
Chargé de classe unique dont le poste ferme.	Tout poste de chargé de classe unique dans le département.	6
Enseignant inscrit sur la L.A. des directeurs.	Des postes de directeur.	10
Enseignant inscrit sur la L.A. spécifique des directeurs.	Des postes de direction REP, REP+ et/ou 10 classes et plus.	10
Enseignant titré CAPPEI.	Des postes spécialisés même option que le titre détenu	10
	Des postes spécialisés option différente du titre détenu	11
Enseignant titulaire du CAFIPEMF.	Un poste d'EMF.	10
Enseignant non titulaire du CAFIPEMF	Un poste d'application.	10 (nomination à TPRO)
	Un poste de décharge d'application.	11 (nomination à TPRO)
Enseignant entrant en formation CAPPEI à la rentrée scolaire 2019.	Un poste spécialisé.	18
Enseignant non spécialisé, j'ai déjà effectué la formation CAPA-SH mais je n'ai pas obtenu la certification (et je n'ai pas déjà bénéficié d'une affectation provisoire sur un poste spécialisé pendant 3 ans).	Un poste spécialisé.	20
Enseignant non spécialisé.	En vœu 1, le maintien à titre provisoire sur le poste spécialisé que j'occupe actuellement.	36
	Un poste spécialisé.	40
Enseignant.	Un poste pour lequel je ne dispose pas des pré-requis.	90